LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Destination		Bénéficiaire	Surface
	1 - EMPLACEMENT RESERVE A LA VOIRIE			
1	Elargissement du chemin entre le CD673 et le Ségala	→ largeur 3 m	Commune	1 475 m²
2	Elargissement de la VC 2 de Cazals aux Arques	→ largeur 2 m	Commune	360 m²
3	Ealrgissement du chemin de Bouteille	→ largeur 2 m	Commune	1600 m²
4	Elargissement du chemin rural de Gameau à Gindou	→ largeur 2 m	Commune	2 150 m²
5	Aménagement d'un tronçon de rue		Commune	390 m²
6	Aménagement de la RD 673 (à hauteur du camping)		Commune	300 m²
7	Aménagement de la RD 673 (route de Salviac)		Commune	260 m²
8	Rectification du carrefour entre la rue du Portail et la RD 25		Commune	215 m²
9	Amorce de la voie de desserte de la zone AU0 nord du Ségala	→ largeur 10 m	Commune	1 400 m²
10	Amorce de la voie de desserte de la zone AU du Ségala	→ largeur 10 m	Commune	500 m²
11	Voie de desserte de la zone AU de Fontbonne	→ largeur 10 m	Commune	3 000 m²
12	Voie de desserte de la zone AU de La Cayre (1ème tranche)	→ largeur 10 m	Commune	2 310 m²
13	Voie de desserte de la zone AU du Ségala	→ largeur 10 m	Commune	5 910 m²
14	Aménagement d'un trottoir le long de la RD13	→ largeur 5 m	Commune	200 m²
15	Aménagement d'un espace public avec chemin piétonnier		Commune	1 120 m²
16	Aménagement d'un espace public avec chemin piétonnier	→ largeur 10 m	Commune	3 000 m²
17	Aménagement d'un chemin piétonnier en bordure de la Masse	→ largeur 5 m	Commune	685 m²
18	Aménagement d'une voie de liaison entre Fontbonne Nord et Le Village → largeur 10 m		Commune	2 000 m²
		Sous total	***Commune***	***26 875 m²***
	2 - EMPLACEMENT RESERVE A DES INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS			
19	Extension du cimetière		Commune	1 850 m²
20	Aménagement d'une aire de stationnement		Commune	2 550 m²
21	Aménagement d'une zone sportive		Commune	7 080 m²
		Sous total	***Commune***	***11 480 m²***
	3 - EMPLACEMENT RESERVE A DES ESPACES VERTS			
22	Aménagement d'un espace public		Commune	2 530 m²
23	Aménagement d'un espace public		Commune	1 720 m²
24	Aménagement d'une zone naturelle communale de loisirs		Commune	123 000 m²
		Sous total	***Commune***	***127 250 m²***
		TOTAL	***Commune***	***165 605 m²***

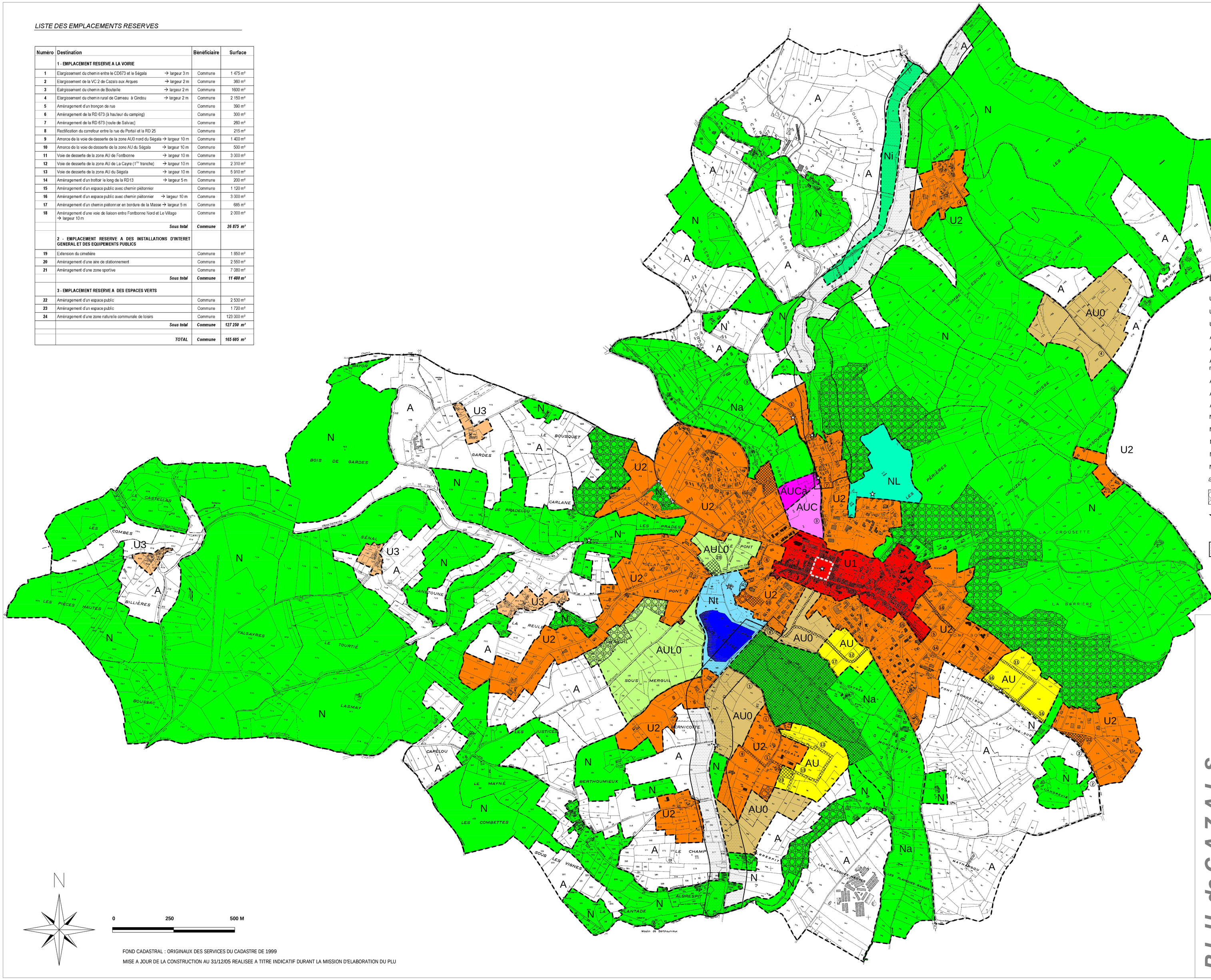

LEGENDE

U1 : centre urbain historique

U2 : secteur d'habitat résidentiel

U3 : secteur limité d'habitat ancien de la zone rurale

AU : zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat (court ou moyen terme)

AU0 : zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat (long terme)

AUc : zone d'urbanisation future à vocation commerciale et de services (court ou moyen terme)

AUca : zone d'urbanisation future à vocation artisanale (court ou moyen terme)

AUL0 : zone d'urbanisation future à vocation de loisirs (long terme)

A : zone agricole

N : zone naturelle ou forestière

Na : zone naturelle (milieu humide) et agricole (rappel : usages agricoles possibles)

NL: secteur naturel de loisirs

Nt : secteur naturel touristique

Ni: secteur naturel affecté par des risques d'inondation

: Emplacement réservé

: Espaces boisés classés

: élément paysager ou patrimonial à protéger ou mettre en valeur au titre de l'application de l'alinéa 7 de l'article L 123-1 du code de l'urbanisme. Dans le secteur U1, tous les murets en pierre sont protégés à ce titre.

: recul des constructions par rapport aux voies à grande circulation - art. L111-1.4 du code de l'urbanisme

FOND CADASTRAL : ORIGINAUX DES SERVICES DU CADASTRE DE 1999

MISE A JOUR DE LA CONSTRUCTION AU 31/12/05 REALISEE A TITRE INDICATIF DURANT LA MISSION D'ELABORATION DU PLU

Département
du Lot

Commune de *CAZALS*

Elaboration
Plan Local d'Urbanisme

arrêté le : 29 novembre 2006
enquête publique : 4 juin au 5 juillet 2007
approuvé le : 5 décembre 2007

PLAN DE ZONAGE

LA COMMUNE

4.2.1

ECHELLE : 1 / 5000

P.L.U. de CAZALS
atelier urbain, bet d'Architecture Ségal et Cadenat 33 rue Paul Dupin 31500 TOULOUSE 05 61 11 88 57 - atelierurbain@free.fr